

Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



POL 2 Licence en sciences politiques



Gestion du programme

POLS Département des sciences politiques et sociales

Conditions d'admission

Ont accès à la licence en sciences politiques :

A. Les porteurs d'un titre **universitaire** de candidat (*ou* de premier cycle) aux conditions suivantes :

1. Tous les porteurs du diplôme de candidat en sciences politiques délivré par une université de la Communauté française de Belgique.
2. Les porteurs du diplôme de candidat en sciences sociales : sociologie ou du diplôme de candidat en sciences sociales : information et communication ou du diplôme de candidat en sciences économiques et de gestion délivré par une université de la Communauté française de Belgique sous condition d'avoir suivi en candidature les prérequis suivants :

<u>SESP1234</u>	Droit public[60h] (6 crédits) ▲	N.
<u>ESPO1114</u>	Science politique[60h] (6 crédits)	Amine Ait-Chaalal, Lieven De Winter, Lieven De Winter (supplée Yves Lejeune), André-Paul Frogner, Jacques Herman, Yves Lejeune, Françoise Piérard
<u>ESPO1111</u>	Economie politique[60h+30h] (8 crédits)	Paul Belleflamme, Aly D. Coulibaly, Philippe De Villé, Philippe De Villé (supplée N.), Jean Hindriks, Xavier Wauthy, Robert Witterwulghé
<u>ESPO1113</u>	Sociologie et anthropologie I[60h] (6 crédits)	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil-Miribel, Bernard Francq

Les cours qui n'auraient pas été suivis en candidature doivent être ajoutés au programme de la première licence.

3. Les porteurs d'un diplôme de candidat en droit, issus ou non de l'UCL, sont admis après examen de leur dossier par le Secrétaire académique aux études du Département des sciences politiques et sociales et moyennant l'ajout de cours complémentaires à leur programme de première licence.
4. Les porteurs d'un diplôme de candidat en sciences économiques, sociales et politiques provenant d'autres universités, belges ou étrangères, pour autant que les cours suivis en candidature soient conformes au programme de la candidature de l'UCL, notamment en ce qui concerne les cours énumérés au point 2. Ces cours doivent être ajoutés au programme de la première licence au cas où ils n'ont pas été suivis en candidature.
5. Les porteurs d'autres diplômes de candidat, licencié ou maître obtenus dans une autre faculté ou département d'une université belge ou étrangère, moyennant l'acceptation de leur dossier par le département et l'ajout éventuel de cours complémentaires à leur programme de première licence, ou le passage par une candidature unique selon les cas.

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires liées aux points 2, 3, 4 et 5 ci-dessus doivent être faites auprès du Secrétaire académique aux études du Département des sciences politiques et sociales.

B. Les porteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur **non-universitaire** aux conditions suivantes :

1. Les porteurs d'un diplôme de licencié en sciences administratives moyennant l'ajout éventuel de cours complémentaires à leur programme de première licence.
2. Les porteurs d'un diplôme de candidat en sciences administratives, de licencié en communication appliquée, d'assistant social ou de conseiller social moyennant la réussite d'un examen d'admission et l'ajout éventuel de cours complémentaires à leur programme de première licence.
3. Les porteurs d'un diplôme de gradué en droit, en sciences fiscales, en gestion des ressources humaines ; pour la licence en sciences politiques, les porteurs d'un diplôme de gradué en relations publiques ; pour la licence en affaires publiques, les porteurs d'un diplôme de gradué en sciences administrative et gestion publique, de conseiller social moyennant la réussite préalable d'une année de formation.

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires liées aux points 1, 2 et 3 doivent être adressées auprès du secrétariat du Département des sciences politiques et sociales.

C. D'autres diplômés de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement supérieur peuvent avoir accès à la licence en obtenant en un an le titre de candidat en sciences politiques (candidature unique). Les demandes d'admission et de renseignement liées à la candidature unique doivent être faites auprès du secrétariat de la Candidature en sciences économiques, sociales et politiques.

Demande d'admission

Les procédures d'admission et d'inscription au rôle de l'Université sont reprises dans la partie "Renseignements Généraux" de la page WEB : <http://www.ucl.ac.be/etudes/programme.html>.

Structure générale du programme

1. Le diplôme de licence en sciences politiques, orientation "relations internationales" ou orientation "affaires publiques", est obtenu au terme de quatre années d'études réparties en deux années de candidature et deux années de licence. Les deux années de candidature, partiellement communes à tous les départements de la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, sont organisées directement sous l'autorité de la Faculté.
2. Le programme d'études de la licence est réparti sur deux ans d'enseignement et comporte 855 heures de cours, d'exercices et de séminaires, et la rédaction d'un mémoire de fin d'études.
3. Les étudiants font, au plus tard au terme du 1er quadrimestre de la première licence, le choix entre l'orientation "relations internationales" (RI) et l'orientation "affaires publiques" (AP).
4. Une séance d'information est organisée au début de l'année académique ; elle permet à chaque étudiant de déterminer son projet d'études et de fixer son programme (les cours obligatoires, les options) en tenant compte des précisions données sur les matières traitées dans les différents cours.
5. Afin de faciliter la réalisation du mémoire en deuxième licence, la première licence comprend un minimum de 540 h de cours (en relations internationales) ou de 555 h (en affaires publiques).
6. Stage : les étudiants sont priés de se référer au règlement du Département en la matière.
7. Mémoire. Les étudiants sont priés de se référer au règlement du département en la matière.
8. Les étudiants de première licence doivent inscrire à leur programme un cours de sciences religieuses.

Contenu du programme

POL 21 Première licence

A. Sciences religieuses (1 Crédits)

(15h) à choisir parmi :

<u>ESPO2201</u>	Questions de sciences religieuses: la foi chrétienne[15h] (1 crédit)	Jean-François Grégoire (supplée Gabriel Ringlet), Gabriel Ringlet
<u>ESPO2202</u>	Questions de sciences religieuses: la Bible et son message[15h] (1 crédit)	Jean-Pierre Delville
<u>ESPO2203</u>	Questions de sciences religieuses: l'éthique chrétienne[15h] (1 crédit)	Walter Lesch, Henri Wattiaux (supplée Walter Lesch)

B. Tronc commun

Théorie politique (150h)

<u>IDRI2108</u>	Géopolitique[30h] (3 crédits)	Tanguy de Wilde d'Estmael
<u>SOC2433</u>	Sociologie politique[30h] (3 crédits)	Benoît Rihoux
<u>SPOL2101</u>	Modèles socio-politiques de l'Etat[30h] (3.5 crédits)	Jacques Herman
<u>SPOL2104</u>	Politique comparée[30h] (3 crédits)	Lieven De Winter, André-Paul Frogner

15 h de ce cours donné en co-titulature seront dispensés en anglais

<u>SPOL2110</u>	Culture politique[30h] (3 crédits)	Lieven De Winter, Françoise Piérard
-----------------	------------------------------------	-------------------------------------

Système politico-administratif interne et international (120h)

<u>SPOL2102</u>	Théorie de l'administration publique[30h] (3 crédits)	Christian de Visscher
<u>SPOL2103</u>	Théories des relations internationales[30h] (3 crédits)	Michel Liegeois
<u>SPOL2108</u>	Organisations internationales[30h] (3 crédits)	Amine Ait-Chaalal
<u>SPOL2200</u>	Système politique et administratif de la Belgique[45h] (3 crédits) ⊕	Lieven De Winter

Philosophie et méthodologie (90h)

<u>SPOL2105</u>	Méthodologie de la science politique[30h] (4 crédits)	Jacques Herman
<u>SPOL2106</u>	Démarches de la recherche en science politique[15h] (5 crédits)	Françoise Piérard, Benoît Rihoux
<u>SPOL2208</u>	Philosophie politique[30h] (3 crédits)	Axel Gosseries

C. Orientations**Relations internationales****Fondements (105h)**

<u>IDRI2110</u>	Relations internationales de 1815 à nos jours[60h] (8 crédits)	Michel Liegeois (supplée Claude Roosens), Claude Roosens Yves Lejeune
<u>SPOL2107</u>	Droit des gens[30h] (5 crédits)	

Cours à option (30h)

30h de cours à option à prendre dans les programmes du Département ou d'autres départements, moyennant accord du Secrétaire académique aux études.

Langue (30h)

<u>ANGL1531</u>	Anglais de sciences sociales - niveau approfondi[90h] (3 crédits)	Timothy Byrne, Keith Carlon
-----------------	---	-----------------------------

Est comptabilisé dans le programme d'études pour 30 h.

ou

<u>NEER1531</u>	Néerlandais de sciences sociales - niveau approfondi[90h] (3 crédits)	Marie-Paule Vanelderden
-----------------	---	-------------------------

Est comptabilisé dans le programme d'études pour 30 h.

ou

Niveau moyen (1re lic.) et niveau approfondi (2e lic.)

Affaires publiques**Management et administration (150h)**

<u>IDAP2103</u>	Management public[60h] (6 crédits)	Christian de Visscher
<u>IDAP2105</u>	Chaire des réformes politiques et administratives[30h] (3 crédits)	Pierre Bauby, Jean-Louis Thiebault
<u>PUBL2108</u>	Principes du droit public[30h+16h] (4 crédits)	David Renders
<u>SPOL2120</u>	Economie publique[30h] (3 crédits)	Jean Hindriks

Langue (30h)

<u>ANGL1531</u>	Anglais de sciences sociales - niveau approfondi[90h] (3 crédits)	Timothy Byrne, Keith Carlon
-----------------	---	-----------------------------

Est comptabilisé dans le programme d'études pour 30 h.

ou

<u>NEER1531</u>	Néerlandais de sciences sociales - niveau approfondi[90h] (3 crédits)	Marie-Paule Vanelderden
-----------------	---	-------------------------

Est comptabilisé dans le programme d'études pour 30 h.

ou

Niveau moyen (1re lic.) et niveau approfondi (2e lic.)

POL 22 Deuxième licence

A. Tronc commun**Théorie et méthodologie politiques (30h)**

<u>SPOL2100</u>	Théories et méthodes de décision politique[30h] (3 crédits)	Jacques Herman
-----------------	---	----------------

B. Orientations**Relations internationales****Fondements (105h)**

<u>DVLP2280</u>	Analyse des pays en développement[30h] (4 crédits)	Bichara Khader
<u>EURO3118</u>	Droit européen: droit institutionnel[45h] (4.5 crédits)	Gilles De Kerchove d'Ousselghem, Didier Nagant de Deuxchaisnes
<u>IDRI2220</u>	Relations économiques internationales[30h] (3.5 crédits)	Guy Ertz

Analyses régionales

60h à choisir parmi :

<u>DVLP3144</u>	Analyse socio-politique de l'Afrique[30h] (4 crédits)	N.
<u>DVLP3154</u>	Analyse socio-politique de l'Amérique latine[30h] (4 crédits)	Isabel Yépez Del Castillo
<u>DVLP3160</u>	Analyse socio-politique du Monde arabe[30h] (4 crédits)	Bichara Khader
<u>EURO3401</u>	Politique extérieure de l'Union européenne[30h] (3 crédits)	Christian Franck
<u>IDRI2109</u>	Analyse politique des pays de l'Europe centrale et orientale[30h] (4 crédits) ⊕	Tanguy de Wilde d'Estmael
<u>IDRI2207</u>	Analyse économique et stratégique du bassin Pacifique[30h] (4 crédits) ⊕	Michèle Lauwers

Cours à option (90h)

90h de cours à option à prendre dans les programmes du Département ou d'autres départements, moyennant accord du Secrétaire académique aux études.

Séminaire

30h à choisir parmi :

<u>IDRI2208</u>	Séminaire de relations internationales (questions stratégiques)[30h] (5 crédits)	Michèle Lauwers
<u>IDRI2211</u>	Séminaire de relations internationales (questions diplomatiques)[30h] (5 crédits)	Amine Ait-Chaalal
<u>IDRI2213</u>	Séminaire de relations internationales (questions culturelles internationales)[30h] (5 crédits)	Françoise Piérard

Affaires publiques**Management et administration (150h)**

<u>IDAP2104</u>	Fédéralisme et collectivités locales[30h] (3 crédits)	Diane Déom
<u>IDAP2221</u>	Analyse des politiques publiques[30h] (4 crédits)	N.
<u>IDAP2220</u>	Analyse des organisations publiques[15h] (2 crédits)	Françoise Piérard
<u>SPOL2121</u>	Développement régional[30h] (3.5 crédits)	N.
<u>SPOL2122</u>	Structures économiques de la Belgique[30h] (3.5 crédits)	Guillaume Pierre Wunsch

Séminaire (30h)

<u>IDAP2213</u>	Séminaire d'administration publique[30h] (5 crédits)	Christian de Visscher
-----------------	--	-----------------------

Politiques publiques et cours à option (90h)

dont 60 h minimum sont à choisir dans la liste des cours relatifs aux "politiques publiques" repris ci-dessous.

<u>ECAP2221</u>	Politique économique et monétaire[30h] (~)	Henri Sneessens
<u>ECON2152</u>	Economie et finances publiques[30h+15h] (6 crédits)	Jean Hindriks
<u>SEX2340</u>	Politique de la famille[30h] (3.5 crédits)	Xavier De Beys
<u>SOC2441</u>	Sociologie des politiques sociales[30h] (~) ☑	Jean De Munck, Bernard Francq
<u>SOC2443</u>	Sociologie de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire[30h] (~)	Bernard Francq
<u>SOC2426</u>	Sociologie de l'éducation : diagnostics et politiques[30h] (~)	Jean-Emile Charlier

C. Stage

L'étudiant, en accord avec un enseignant, peut à sa demande remplacer au maximum deux cours à option par un stage. Les propositions doivent être soumises pour approbation au Secrétaire académique aux études du Département.

D. Mémoire